

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION (CGVU)

Art OM – Ateliers Artistiques Collectifs Enfants

Article 1 : Identification du Prestataire

- **Nom Commercial** : Art OM
- **Slogan** : Les sens du bien-être au naturel
- **Responsable** : Coralie Cambier
- **Forme Juridique** : Entreprise Individuelle (Accompagnement Créajob / SMART)
- **Siège social** : Drève des Hêtres Rouges, 12, 1430 Bierghes (Rebecq), Belgique
- **E-mail** : coraliecambier@art-om.be
- **Téléphone** : +32 (0)489 18 19 65

Article 2 : Objet

Les présentes CGVU régissent l'ensemble des relations contractuelles entre **Art OM** et ses clients (représentants légaux) dans le cadre de l'inscription et de la participation des enfants aux **Ateliers Artistiques Collectifs**.

Article 3 : Description du Service – Ateliers Collectifs Enfants

- **Public & Cadre** : Ateliers artistiques hebdomadaires d'1h30 destinés aux enfants de 6 à 13 ans, dispensés durant l'année scolaire (hors vacances scolaires). Les ateliers se déroulent au Magasin *L'oe Cire* à Rebecq ou à l'Atelier *Art OM* au Bois du Strihou à Bierghes.
- **Jauge limitée** : Afin de garantir un accompagnement doux, bienveillant et personnalisé, chaque groupe est strictement limité à **8 participants maximum**.
- **Fournitures incluses** : L'ensemble du matériel d'art (argile, toiles, peintures, pinceaux, papiers spécifiques, éléments glanés dans la nature...) est entièrement fourni et pris en charge par Art OM.
- **Formules d'engagement** : L'accès aux ateliers s'effectue sous forme d'engagement forfaitaire pour la période choisie. Trois formules sont proposées :
 - **Pass Annuel** : Inscription pour l'année scolaire complète (de septembre à juin).
 - **Pass Semestriel** : Inscription par grand semestre (Semestre 1 : Septembre à Janvier / Semestre 2 : Février à Juin).

- **Pass Trimestriel / Par Période** : Inscription par période saisonnière (Période 1 : Septembre à Décembre / Période 2 : Janvier à Mars / Période 3 : Avril à Juin).

Article 4 : Tarifs et Paiement

4.1. Tarification

- **Pass Annuel : 530 €** pour l'année scolaire.
- **Pass Semestriel :**
 - Semestre 1 (Septembre à Janvier) : **310 €**
 - Semestre 2 (Février à Juin) : **295 €**
- **Pass Trimestriel / Par Période :**
 - Période 1 (Septembre à Décembre) : **270 €**
 - Période 2 (Janvier à Mars) : **210 €**
 - Période 3 (Avril à Juin) : **210 €**

4.2. Modalités de paiement

Afin d'éviter les frais d'intermédiaires bancaires en ligne, les règlements s'effectuent par **virement bancaire direct** (sur le compte IBAN communiqué lors de la réservation) ou en **espèces**.

- **Pass Annuel** : Règlement intégral à l'inscription en septembre, OU en 2 versements (un premier virement de **265 €** à l'inscription en septembre et le solde de **265 €** au 15 novembre).
- **Pass Semestriel et Pass Trimestriel** : Règlement intégral en 1 fois requis avant le premier cours de la période concernée pour valider définitivement l'inscription.

Article 5 : Réservation, Absences et Annulations

- **Réservation de place** : L'inscription correspond à un forfait global qui garantit la réservation de la place physique de l'enfant au sein du groupe restreint de 8 élèves pour toute la période choisie.
- **Absence de l'enfant** : L'engagement étant pris pour la période complète, toute séance manquée du fait du participant (maladie, convenance personnelle, voyage...) ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, report, déduction ou rattrapage.

- **Empêchement du prestataire :** En cas d'annulation exceptionnelle d'une séance du fait de l'animatrice (maladie, cas de force majeure). Aucun remboursement au prorata ne sera effectué.

Article 6 : Responsabilité, Ponctualité et Posture Pédagogique

- **Accompagnement :** Coralie Cambier propose un cadre d'expression artistique fondé sur la bienveillance et le respect du rythme de chaque enfant. Elle intervient comme guide et facilitatrice du processus créatif, sans imposer de résultat ni diriger l'imaginaire.
- **Ponctualité et Horaires :** Les ateliers se déroulent strictement aux horaires indiqués (de 16h00 à 17h30). Les parents sont tenus de respecter scrupuleusement ces heures d'arrivée et de départ. **L'atelier n'étant en aucun cas une garderie**, tout retard répété ou prolongé à la fin de la séance (17h30) ne pourra être toléré, afin de garantir le bon fonctionnement de l'activité et le respect de l'animatrice.
- **Santé et Sécurité :** Une fiche d'information santé doit être complétée par le représentant légal lors de la première séance.
- **Limites de compétence :** Les ateliers sont des espaces créatifs d'éveil, de découverte artistique et de loisir. Ils ne constituent en aucun cas un suivi médical, paramédical ou psychologique.

Article 7 : Installation et Lieux de Prestation

Les ateliers se déroulent selon le créneau choisi par la famille :

- **À l'Atelier Art OM (Bierghes) :** Les participants s'engagent à respecter les lieux (annexe créative et jardin). Le stationnement s'effectue dans l'allée privée.
- **Au Magasin L'Oie Cire (Rebecq) :** Les participants s'engagent à respecter l'espace d'accueil mis à disposition.

Article 8 : Propriété Intellectuelle

- Les œuvres réalisées par les enfants restent la propriété exclusive de leur auteur.
- Art OM se réserve le droit de photographier les réalisations à des fins promotionnelles (site internet, réseaux sociaux) uniquement après accord écrit préalable du représentant légal.

Article 9 : Protection des Données (RGPD)

Les informations personnelles collectées sont strictement destinées à la gestion des inscriptions, à la communication avec les parents et à la sécurité des enfants.

Conformément à la réglementation sur la protection des données, le client dispose d'un

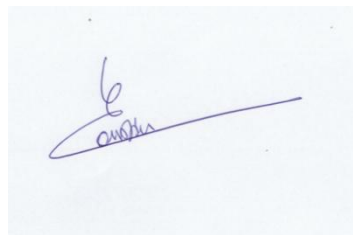
droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en écrivant à coraliecambier@art-om.be.

Article 10 : Droit Applicable et Litiges

Les présentes CGVU sont régies par le droit belge. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut d'accord amiable, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles seront seuls compétents.

Fait à Rebecq, le 20/10/26

Art OM – Coralie Cambier

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'C. Cambier', with a long horizontal stroke extending to the right.